Eléments signalétiques et administratifs

Situation administrative	
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt des Mazures Syndicale
Catégorie de propriétaire	Intercommunalité (y compris groupement syndical forestier)

Numéro du ou des départements de situation	08 - ARDENNES
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Ardenne primaire
DRA ou SRA de référence	Champagne-Ardenne

Période d'application	année
Année début aménagement	2019
Année échéance aménagement	2038

Détail des forêts aménagés		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
mazures syndicale	F02895I	882,9218

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	882,9218 ha
Surface retenue pour la gestion	882,92 ha
Surface boisée en début d'aménagement	816,37 ha
Surface en sylviculture de production	817,97 ha
Surface hors sylviculture de production	64,95 ha

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	*surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)*				
Fonctions principales	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Production ligneuse	sans objet 65	faible 204	moyen 386	fort 228	883
Ecologie		ordinaire	reconnu 883	fort	883
Paysage, accueil, eau potable		local 392	reconnu 420	fort 71	883
Protection contre les risques naturels	sans objet 883	faible	moyen	fort	883

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	883 ha
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	883 ha
ZNIEFF de type I	19 ha
ZNIEFF de type II	369 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	150 ha
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	883 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée

Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	14
Chêne indigène	57
Chêne rouge	1
Epicéa commun	18
Hêtre	9
Pin sylvestre	1
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	343,05	828,97
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	166,09	
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	100,39	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)	208,44	
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	64,95	53,95
TOTAL	882,92	surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitatibilité
Aulne glutineux	futaie irrégulière extensif	5.25	0,6		50
Chêne pédonculé	futaie régulière	7.56	0,9	100	70
Chêne rouge	futaie régulière	4.78	0,6	90	60
Chêne sessile	ILV	4.7	0,6	200	90
Chêne sessile	futaie régulière	272.32	33,3	150	65
Chêne sessile	futaie par parquet	129.89	15,9	150	65
Chêne sessile	futaie irrégulière extensif	65.89	8,1		55
Douglas	ILV	0.74	0,1	50	50
Epicéa commun	futaie régulière	176.41	21,6	70	50
Epicéa commun	futaie irrégulière à potentiel fort	28.35	3,5		50
Hêtre	futaie par parquet	36.2	4,4	110	60
Hêtre	futaie régulière	80.47	9,8	110	60
Hêtre	futaie irrégulière extensif	0.9	0,1		50
Pin sylvestre	futaie régulière	4.51	0,6	100	45
TOTAL		817,97	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

CHOIX DE RENOUVELLEMENT	
F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	120,77 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	57,83 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	1,50 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	5,44 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	0,00 ha
	Total vieillissement	5,44 ha
Surfaces en sénescence	Ilots de senescence (groupe ILS) : partie boisée	0,00 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	0,00 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	0,00 ha
	Total sénescence	0,00 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	4,1	m3/ha/an

Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	4,4	m3/ha/an